

ABONNEMENT UN AN (52) 5 F. 50

LE FRONDEUR

BUREAU RUE DE LA SORBONNE 15

15 C^{MES} = LE N^O

JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

IMFANTAISIE



Mais, ma chère, ne laisse donc pas entrer ton mari, on va croire l'exposition ouverte!..

ABONNEMENTS :

Un an fr. 5 50

Franco par la Poste

Bureaux :

2 - Rue de l'Étue - 12

A LIÈGE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

La ligne fr. » 25

RÉCLAMES :

Dans le corps du journal

La ligne » 1

On traite à forfait.

Le Frondeur qui ne néglige rien, nos lecteurs ne peuvent l'ignorer (nous le leur avons dit assez souvent) pour satisfaire aux justes exigences de ses innombrables abonnés, vient de s'adjointre le chroniqueur le plus en vue du moment. Nous avons cité Légius.

Notre nouveau collaborateur qui joint à une verve toute parisienne, la loyauté, la franchise et le courage des écrivains de race, continuera ici la série de ses chroniques liégeoises, si appréciées de ceux qui aiment, avant tout, l'honnêteté politique.

N. d. l. R.

CHRONIQUE LIÉGEOISE

Tout d'abord, chers lecteurs, permettez-moi de vous dire que cette chronique est, en tout point, semblable à celles que je publiais dans la *Gazette de Liège*. C'est dire que j'éviterai avec soin, les personnalités haineuses et les délations de tout genre. C'est vous dire aussi que si je me vois forcé d'attaquer quelques-uns de mes adversaires, je me ferai un point d'honneur de les choisir parmi les forts et les puissants, jugeant indigne de moi de faire la guerre à des humbles qui ne peuvent se défendre, évitant surtout d'exciter la haine de mes coreligionnaires politiques contre ceux de mes concitoyens qui, tout en ne partageant pas mes opinions politiques, ne peuvent être mis en évidence sans risquer de se voir privé de leur gagne pain. Inutile aussi d'ajouter, d'ailleurs, que si dans la chaleur de la polémique, je me laissais aller à frapper un homme dans son honneur, dans ses affections les plus chères, on trouvera, comme toujours, chez moi, derrière un pseudonyme, un homme prêt à accepter la responsabilité de ses actes.

* * *

On sait que jamais je ne me suis servi, pour difflamer mes adversaires, des lettres égarées, qui pouvaient tomber entre mes mains. Cependant, on me permettra, cette fois, de donner un échantillon de la prose anti-religieuse, d'un jeune solidaire de la libre-pensée.

Mon cher ami,

Oui, tu as raison de le dire, les prêtres sont des cochons.

Figure toi que j'avais une maîtresse, jolie, très jolie ! — en public — mais surtout adorable dans l'intimité, ses goûts étaient à la portée de la bourse du prolétaire. Deux demi litres de Munich, les lundi et jeudi, un rollmops le dimanche — et ses appétits de luxe étaient satisfaits.

Nous étions heureux, hélas ! Elle eut la malheureuse idée d'aller à confesse, ayant toujours eu des sentiments religieux ; que lui dit le prêtre ? Je l'ignore, mais probablement toucha-t-il son cœur, car elle se refuse obstinément depuis lors à m'aimer comme auparavant. Elle accepte encore le rollmops, mais c'est tout. Elle ne veut pas perdre son âme, dit-elle. En vain, je lui répète qu'elle n'a rien à perdre, elle tient à sa place de paradis et son confesseur lui a dit qu'il la lui retirerait, si elle persistait encore à m'aimer comme jadis.

C'est intolérable. Je ne puis pourtant pas rester ainsi le bec dans l'eau. Je te confierai même que j'ai fait un doigt de cour à la servante du curé — histoire de prendre ma revanche — mais elle ne vaut pas ma Louise, hélas.

TON AMI LARBOUYAT.

P.-S. — Mille millions de tonnerres, au moment où je parlais à la servante du curé, tu ne sais pas que j'ai vu sortir de chez celui-ci ! Louise !

Pas vrai, que ces prêtres sont des cochons !

Voilà, voilà, chers lecteurs, où peut conduire une éducation irreligieuse. Puisse cet exemple, d'une perversité aussi précoce, retenir les parents qui seraient prêts à s'abandonner sur la pente dangereuse de l'impiété.

J'ajouterai que ce jeune homme est employé chez M. Englebert Couderé, qui, fils d'un père et petit fils d'un grand père franc-maçon, n'a garde de verser dans les erreurs paternelles. Je ne voudrais certes pas conseiller M. Englebert de renvoyer ce jeune homme — qui, cependant, ne mérite aucune considération — mais, d'autre part, je dois prévenir M. Englebert que les vrais catholiques ne peuvent continuer à se fournir chez lui, s'il persiste à transformer son bureau en un foyer d'impiété.

* * *

A la suite de la publication de la liste des membres de la loge de Liège, il est arrivé, au bureau de la *Gazette*, un certain nombre de rectifications. Les erreurs que j'ai commises prouvent, précisément, que j'étais bien informé, car, en journalisme comme en français, l'exception confirme la règle.

Mais, si j'ai publié indûment quelques noms, j'en ai, en revanche, omis un grand nombre.

Je vais citer les plus notables — parmi lesquels ne figure pas, quoiqu'on en dise, M. Noppius, lequel est un architecte distingué, mais un maçon vulgaire.

Je cite, et par catégorie :

Hommes du monde : les Marchandise, Max. de S., A. Nocour, Nicolas, Eugène, Henri Bonnelame, Bijou, baron du V., l'avocat D. Cralle.

Musiciens : les Meuron, Michel Dupuis et Haseneier.

Journalistes : les de Mera, de la *Gazette de Huy*, Jos. Collinet, de la *Meuse*, le père Crahay, id., et Alexis Lenders, de la *Gazette*.

Avocats : les Vanwyndekens, Fournir, Barruzzi, Schiller, Maurice Renard, Delége, père, Ericum et Troisfontaines. (Prière de remarquer que MM. Duculot et Cudell, ne figurent pas dans cette liste.)

Gardiens civiques : les Dewandre, Dejaer, de Closset, Lejeune et Julien Raskin.

Instituteur : le . . . Malray et son para-pluie.

Diplomates : le . . .

Juge : Un seul, le . . . conseiller Beckers.

Architecte : les Plantin, Appel ;

Peintres : les Kronké et Pipe ;

Étudiants : le . . . Louis Delsaux ;

Imprimeur : le . . . Gothier ;

Et enfin : membre du culte, le . . . Rubens,

curé de Saint-Denis.

Je possède encore quelques noms, mais je les réserve pour une prochaine chronique.

H.-L. LÉGIUS

Pour copie conforme :

CLAPETTE.

LA CRISE

Il n'y a pas à se le dissimuler, ça va mal ! ça va très mal ! C'est — comme on dit — l'heure des responsabilités qui vient de sonner son premier coup.

La division entre progressistes et doctrinaires est faite et, il est presque impossible même d'espérer un moyen de réconciliation. La situation est trop tendue, d'ailleurs, et ce ne serait que du bois d'allonge.

A qui doit remonter la faute ?

* * *

A ceux qui, jetant autour d'eux des regards inquiets, voient les nations voisines avancer d'un pas chaque jour dans la voie des améliorations politiques ?

Aux progressistes qui, jusqu'à cette époque, ont subi toutes les humiliations, ont accepté toutes les concessions, se battant, à chacune des revendications, contre l'inébranlable arrogance doctrinaire ?

Aux démocrates représentants d'un peuple qui subit un régime inique dans lequel toutes les charges sont pour lui et qui ne possède aucun des privilèges du citoyen ?

Aux économistes, qui voient avec tristesse le pays courir à sa perte et le travailleur pressuré ne pouvant faire entendre sa voix dans l'antre officiel, se laissant tondre, sans même pouvoir crier, alors que les députés issus du suffrage des censitaires qui possèdent, n'osent frapper ceux-ci d'un impôt juste et qui soit en rapport avec les circonstances difficiles que l'on traverse.

* * *

Non, c'est à ceux qui, détenant le pouvoir, n'ont pas eu la logique nécessaire, la prévoyance gouvernementale et qui ont toujours répondu aux démonstrations les plus légitimes, par les *non possumus* les plus variés.

Qui ont employé des mots fâcheux, toujours si compromettants à certain moment,

tel que : JAMAIS ; ou bien : Je ne l'accorderai ni en un, ni en deux, ni en trois actes !

Et qui se sont toujours aveuglément renfermés dans leur obstination calculée, étant, avant tout, les représentants d'intérêts de catégorie plutôt que des intérêts de la nation tout entière.

* * *

A quoi cela va-t-il nous conduire ? A l'avènement des catholiques, disent les gouvernementaux !

Probablement.

Mais cela devait être.

Si l'on n'eût pas abordé les réformes, les impôts auraient suffi.

Et puis, n'est-ce pas dans l'ordre logique des choses et notre balance électorale, une fois tombée à droite, ne doit-elle pas opérer son demi cercle à gauche, toute rouillée qu'elle est ?

Frère étant aujourd'hui en l'air, Malou apprête son coup de jarret. Celui-ci n'aura pas grand-peine, sacrebleu, Graux ayant allégé sa besogne d'un lourd poids de 22 millions et demi.

* * *

Et après tout, quel mal y aura-t-il à cela ?

Conservateurs pour conservateurs, vu la situation tendue, il n'est guère plus dangereux pour nous de voir les calotins au pouvoir.

On agira, dès que trôneront des ennemis politiques déclarés, avec autrement d'énergie que lorsqu'on se voit forcé d'agir contre des gens avec lesquels on se trouve d'accord sur quelques points, la guerre au clergé par exemple, en communauté d'idées.

On objecte la triste situation des instituteurs ! On n'oserait toucher à un seul de leurs cheveux !

D'ailleurs, ils n'en auront pas le temps. Et à propos de cheveux, les catholiques n'ont jamais eu le toupet qu'ils montrent, que dans l'opposition. Une fois au pouvoir, ils ont soin de se tenir coi et s'agenouiller ensuite devant l'ordre des choses établi par les libéraux.

Au contraire, pour nous, quelle position avantageuse !

Nous saurons où porter nos coups, plus d'hésitation. L'ancien régime représenté par ses vrais adeptes, quelle fortune !

Un an au plus, et nous aurons remplacé les quelques pierres vermoulues de notre monument constitutionnel, et créé un pouvoir fort, capable de soutenir la comparaison avec les nations civilisées, qui nous jettent, à l'heure actuelle, des regards terriblement gouailleurs.

Feu BOBOTTE 1^{er}.

A Coups de Fronde.

Lundi, plusieurs cadavres, paraissant appartenir à l'époque quarantenaire, ont été découverts dans les cloîtres Saint-André.

Y a-t-il crime, accident ou suicide ?

La justice informe.

* * *

Dernièrement, le *Journal de Liège* trouvait bonne l'idée d'établir un impôt sur les huîtres.

C'est beaucoup de désintéressement. — Charles-Auguste aurait-il envie de payer le cens sénatorial ?

* * *

Dans le même article, le *Journal* s'oppose à l'impôt sur le sel.

Le *Journal* peut cependant être tranquille, ses articles ne seraient jamais frappés par cet impôt.

UNE REINE EMPAILLÉE

Les journaux frivoles (les grands) assurent qu'une maladie de la souveraine des Hovas arrête les négociations entre la France et Madagascar.

Nous tenons, nous, de source certaine que l'indisposition de cette tête couronnée l'a menée tout doucement de vie à trépas.

Ranavalo a cassé son chasse-mouches depuis pas mal de temps. La preuve en est dans le soin apporté par ses ministres à la tenir sévèrement sous clef. Comme ils ne pourraient montrer que ses restes, ils préfèrent ne rien montrer du tout et continuer de gouverner en son nom.

Mais par un sentiment de respect inné dans la race noire, ils ont fait montrer très proprement la défunte, l'ont vissée sur son trône, et c'est encore à ses lumières d'outre-tombe qu'ils font appel dans les délibérations du conseil.

Grâce à cet ingénieux procédé de conservation, il est extrêmement rare que les ministres soient en désaccord avec la couronne.

Malheureusement, il n'en est pas de même entre eux. Rik-à-Rak, ministre de la guerre, est au plus mal avec Boulu-Goulu, ministre des finances.

Pénétrons dans la salle du conseil et voyons comment les choses s'y passent.

A première vue, le guerrier semble rire jaune (ce qui lui éclaircit le teint d'une façon fâcheuse), le bombardement de Tamatave et son occupation par les troupes françaises lui ayant mis du plomb dans l'aile.

Le financier, au contraire, n'a jamais paru plus noir. La confiscation des douanes, formant le principal revenu du Trésor hova, le jette dans une colère... foncée !

— Voilà, dit-il à son collègue, dans quels embarras nous a plongés votre absurde résistance aux justes réclamations du gouvernement français.

— J'ai tenu haut et ferme le drapeau national ! répond Rik-à-Rak d'une voix fièrement chevrotante.

— Drôlement ! Vous avez filé de Tamatave sans attendre même le premier obus.

— J'ai obéi aux ordres de notre souveraine bien-aimée. J'en atteste ici son auguste assentiment... Vous entendez son silence approbateur ? Qui ne dit mot consent !

— Ah ! ça, est-ce que vous allez nous la faire à la bonne femme, vous ? Elle m'approuvera de même si je la consulte. Tenez, plutôt que de la mettre en cause si bêtement, vous feriez mieux de l'épousseter. Ce qu'elle en a d'épais sur la binette !... Elle en devient toute grise.

— Ces soins regardent le ministre de l'intérieur. — Marquis de Foulpointe, pourquoi tant de poussière sur la reine ?

L'Excellence répondit que le nez s'étant détaché au premier coup de plumeau, il n'avait pas jugé opportun de continuer l'époussetage de peur d'augmenter les avaries. Sans compter, ajouta-t-il, que l'embaumement ayant été commandé dans les prix doux, cette conserve de tête couronnée tournait à l'aigre et commençait à sentir terriblement mauvais.

— Le corps d'une reine des Hovas sent toujours bon ! répliqua sentencieusement Rik-à-Rak.

— Assez de folies comme ça ! dit Boulu-Goulu, que l'odeur royale incommodait. Nous allons envoyer un parlementaire à l'amiral français.

— Que ma droite blanchisse plutôt que de signer un traité de paix ! s'écria le bouillant ministre des armes.

— Alors, vous vous arrangez pour payer l'armée, car je n'ai plus un rouge liard en caisse, fit son collègue des finances.

— Pour les simples soldats je vous le concède ; mais je ne plaisante jamais sur la question de mes appointements. Pas d'argent, pas de ministre !

— Il en sera pour vous comme pour les autres : on ne peut peigner un diable qui n'a pas de cheveux.

— Voilà qui change terriblement la thèse. L'argent étant le nerf de la guerre, du moment qu'il fait défaut, je me sens complètement énervé. — Chers et illustres collègues, supplions la reine de mettre fin à une guerre qui n'a plus de raison d'être.

Ranavalo, respectueusement consulté, se rangea à l'avis de son conseil ; et nous allons apprendre par le prochain paquebot la fin des hostilités avec la conclusion du traité de paix.

— En attendant cette heureuse issue, dit Boulu-Goulu à Foulpointe, vous devriez bien essayer de donner un coup de torchon à notre auguste souveraine. Il est probable que l'amiral Pierre viendra lui rendre ses devoirs, et il ne serait pas convenable qu'il la trouvât dans cet état de malpropreté.

— Mon Dieu, répondit l'Excellence de l'intérieur, je ne demande pas mieux que de l'épousseter encore, mais je ne réponds plus de la casse.

LOUIS LEROY.

N'avez-vous pas vu mon serin ?

NOUVELLE

« Monsieur, n'avez-vous pas vu mon serin ? » Ces mots m'étaient adressés dernièrement

de la grande plate-forme, voisine des fenêtres de ma petite mansarde de bohème. Il pleuvait un tantinet; les gouttes d'eau, petites et clairsemées, semblaient tomber à regret, et grésillaient paresseuses sur le zinc et sur l'ardoise.

— Non, monsieur, je n'ai rien vu, répondis-je au vieux rentier à barbe blanche.

— Quel dommage, s'exclama-t-il, nous y tenions tant! Et, ce disant, il avait placé les mains au-dessus de ses yeux, en guise de visière (car le diable battait sa femme), et il inspectait, d'un œil désespéré, les toits voisins.

De longs instants de cette inspection minutieuse le convainquirent que son serin était bien parti, et qu'il ne le retrouverait plus.

— C'était un jeune de cette année; il était si gentil... c'était une amie de ma femme qui le lui avait donné. Je nettoiyais sa cage, tout à coup il s'est envolé... Il s'était posé sur le rebord de cette plate-forme; je l'ai parfaitement vu.

— Oh, monsieur, de plus longues recherches seraient inutiles: quand un oiseau s'échappe de sa cage, bien fol est celui qui croit l'y faire rentrer.

— Mon Dieu, mon Dieu, que dira Louise? Et le vieux monsieur blanc mit doucement, posément, le pied dans le chenai du toit voisin, et entra chez lui par la tabatière du grenier.

Je me remis à ma table de travail et j'ajoutai une strophe larmoyante à mon dernier poème: Désespérance! Elle était à peine terminée qu'une petite masse jaunâtre tombait, pantelante sur mes livres en désordre.

C'était le serin du vieux monsieur. Comme bien vous le pensez, je le lui reportai; il en fut ravi; sa femme (Louise comme il me l'avait dit) le fut aussi. On me fit dîner et, soit dit entre parenthèses, j'en fus bien aise; depuis la veille à midi, je n'avais rien pris, car nous étions le 31 du mois où peut-être même le 32. N'ayant pas de calendrier, je ne sais pas au juste.

Pauvre petite madame Louise! Elle avait l'air d'être bien malheureuse malgré sa jeunesse, sa grande fortune et sa plus grande beauté!

Abrégeons: Elle était adorable; je l'adorai. Et comme elle connaît l'histoire de la plate-forme, sa plus grande joie est de me dire entre deux chauds baisers: Vous savez, monsieur, que le serin est parti...

Le serin à présent, c'est le mari.

EDMOND NOIR.

CHARADE

Dans notre avant-dernier numéro, nous avons publié la charade suivante:

Mon premier se promène,
Mon second est un assassin,
Mon troisième est Hu — puisque Urinoir,
Mon quatrième fait le guet,
Et mon tout c'est un grand poète.

Réponse:

Mon premier c'est vic — puisque Vicaire,
Mon second c'est tor — puisque tortue,
Mon troisième c'est Hu — puisque Urinoir,
Mon quatrième c'est go — puisque goguette.
Mon tout, c'est Victor Hugo.

Ont deviné: Une foule de messieurs dont les noms nous échappent, et deux charmantes personnes dont, à défaut de mieux, nous gardons précieusement les charmantes missives sur notre cœur: M^{lles} Juliette et Antoinette.

Notes d'un pêcheur à la ligne

La nouvelle loi sur la pêche me donnant beaucoup de loisirs, je veux tuer le temps en écrivant quelques notes; voulez-vous leur donner l'hospitalité dans le *Frondeur*, j'en serai très honoré?

Aujourd'hui, ce ne sont plus des poissons que l'on pêche, mais des procès-verbaux; avec les amendes que payeront mes pauvres confrères, le ministère aura vite comblé le déficit.

Je me suis ingénié à trouver un moyen d'éviter ces impôts trop directs, et voici ce que j'ai trouvé: ce n'est peut-être pas bien malin, mais je ne demande ni brevet ni décoration, et puis... que peut-on attendre d'un pêcheur à la ligne, d'après cette définition «qu'une ligne de pêche est un instrument aux deux bouts duquel se trouve une bête,» ou encore celle-ci que vient de donner un

professeur de notre université: «La ligne de pêche est le plus court chemin... d'une bête à une autre.»

Voici donc mon idée:

Prendre un petit tube en verre comme ceux dont on se sert pour étiqueter les beaux rosiers, y glisser cet avis: Défense aux poissons qui n'ont pas 12 centimètres, de mordre à cette ligne.

Comme après la loi sur l'instruction obligatoire pour la race humaine, le ministère, plutôt que de donner une loi satisfaisante sur la réforme électorale, en soumettra une autre pour rendre l'instruction obligatoire à tous les animaux de la création; les poissons finiront par savoir et se tiendront pour avertis.

Puis si un garde d'eau vous surprend, vous montrerez que c'est le poisson qui est coupable, et non vous; ensuite il y a encore un argument à soumettre au garde avec ce système.

Par votre avis, le poisson est averti. Or, un averti en vaut deux, donc un poisson de 10 centimètres averti en vaut un de 20 centimètres... (Tête du garde.)

Ce qu'il fallait démontrer!

GASTON DU BROCHET.

SPORT.

Courses de Liège.

Sur la Plaine des Manœuvres, le dimanche 8 juillet 1883, à 3 heures précises.

ORDRE DES COURSES: 1. Military (prix de la Commission). — 2. Prix de la plaine. — 3. Poney, taille 1^m48 maxima. — 4. Prix d'entraînement. — 5. Prix du commerce.

1. MILITARY (prix de la Commission): 300 fr. de prix, dont 200 francs au 1^{er} et 100 francs au 2^{me}, pour tous chevaux d'armes inscrits au contrôle, appartenant aux officiers belges. Les chevaux de pur sang ne pourront prendre part à cette course. Distance, 1.000 mètres. Entrée, 10 francs (poids commun, 75 kilos).

2. PRIX DE LA PLAINE: 400 francs, dont 200 fr. au 1^{er} et 150 fr. au 2^e, pour tous chevaux montés par gentlemen et jockeys. Distance, 2.400 mètres. Entrée, 15 fr. (poids 75 kilos). — Tout cheval ayant gagné une course en 1883 portera 5 kilos de surcharge, 3 kilos de décharge pour chevaux en dessous de 4 ans.

3. PONEY, taille 1.48 maxima: 200 francs, dont 125 francs au 1^{er}, 75 francs au 2^e et les entrées au troisième, s'il y a six partants. Distance, 1.200 mètres. Entrée, 5 francs (poids libre).

4. PRIX D'ENTRAÎNEMENT: 300 francs, dont 200 fr. au premier, 100 fr. au deuxième, pour chevaux montés par les membres d'un Cercle équestre reconnu. Distance, 1.500 m. Entrée 10 fr. (poids 75 kilos). Tout cheval ayant gagné ou s'étant trouvé dans une écurie d'entraînement en 1883, portera 5 kilos de surcharge.

5. PRIX DU COMMERCE. — Courses de haies (10 obstacles): 500 fr. dont 350 fr. au premier, 150 fr. au second. — Gentlemen et officiers. Distance, 1.800 mètres. Entrée, 15 fr. (poids 75 kilos).

Pendant les courses, concert d'harmonie. Pour les inscriptions, s'adresser à M. G. de Macar, rue Fusch, 34, jusqu'au vendredi 6 juillet, à 4 heures de relevée.

Prix des places: Encolte, 50 centimes; tribunes réservées, 5 francs; cavalier, 5 fr. voiture à un cheval, 5 fr.; pesage, 10 fr.; voiture à deux chevaux, 10 fr.; voiture à quatre chevaux 20 fr.

Pour la Commission:

Le Secrétaire, Le Président,
G. DE MACAR, HENRY ORBAN.

UNE

TENUE DÉCENTE SERA DE RIGUEUR

On causait au foyer de l'étonnante transformation morale de Rosalba Pluchon, des Folies-Internationales; la soupense invaincue tournait insensiblement à la bonne petite bourgeoise.

— Elle en a donc assez de la vie à haute dose? demanda Esther de Quiquengrogne.

— Paraîtrait, répondit Brillancourt; puisqu'on l'a pincée sortant du salut à Asnières.

— Qu'on l'ait pincée, ricana Flavie, il n'y a là rien d'extraordinaire: ça lui est arrivé plus souvent qu'à son tour.

— On te parle de l'église, mauvaise langue. Du moment que nous ne sommes plus excommuniés, nous avons le droit d'aller à vêpres comme tout le monde.

— Elle se fâche maintenant quand on dit devant elle un mot trop corsé. Le soir de la première du *Four à plat*, au lieu de

tendre ses jupes à l'auteur qui était venu la remercier dans sa loge, elle lui a royalement donné sa main à baiser.

— En voilà des manières! s'écria Flavie. Elle veut donc se faire couronner rosière aux Folies?

— Ce qu'elle veut, dit Brisemichie, le comique de la troupe, c'est épouser M. Edgard de Froimantel, un particulier qui jouira, à la mort de sa petite maman, de plusieurs millions de revenu. Et pour ça, il faut de la tenue et ne plus danser sur la table à la fin d'un souper.

— La vieille ne consentira jamais à ce mariage-là.

— C'est à craindre. Seulement elle n'est pas immortelle, et alors, le cornichon sera fourré d'autor dans le bocal.

— Pourquoi un homme serait-il accusé de cornichonnerie en épousant une jolie fille comme nous? dit Esther avec une certaine dignité.

— Je suis trop poli pour t'expliquer ça... mais en t'appliquant un peu, tu arriveras à le comprendre.

— Assez de ragots! fit Brillancourt qui tambourinait une marche sur les vitres, Rosalba descend de son coupé... Mâtin! quel beau cheval!... Pas de danger qu'une duchesse m'en offre jamais un semblable... Et pourtant, ce serait pain bénit!

L'entrée de Rosalba, mise avec une élégante simplicité, changea le cours de la conversation. Sa figure de vierge était empreinte d'une douce gravité. Elle dit bonjour aux camarades sans morgue, mais sans familiarité excessive. La future épouse de M. de Froimantel répétait son rôle en comédienne de talent.

Pour la taquiner, le comique ayant lancé une plaisanterie au gros sel, elle haussa ses belles épaules en faisant la moue.

A la fin de la répétition, avec une grâce souveraine, elle invita les artistes à déjeuner le dimanche suivant à sa villa d'Asnières, qu'aucun d'eux ne connaissait encore.

L'invitation, comme bien on le pense, fut acceptée avec un vif plaisir.

M. de Froimantel sera des nôtres, ajouta-t-elle. Il sera heureux, m'a-t-il dit, de se trouver avec mes excellents camarades. C'est un jeune homme charmant, un peu timide; vous serez donc assez aimables pour ne pas sortir de votre distinction native. Vous resterez tels que vous êtes, c'est-à-dire des gens ayant reçu la meilleure éducation. C'est entendu, n'est-ce pas?

— Sois tranquille, dit Brisemichie, un high-life épatant!

— Eh bien, cher ami, répliqua Rosalba avec un sourire tout à fait grande dame, si tu... si vous voulez montrer encore plus de... pschutt, vous ne me tutoierez pas devant le vicomte.

— Compris, chère vicomtesse.

— Et surtout, vous vous garderez bien de me donner ce titre, même en plaisantant. N'ayant jusqu'ici répondu que d'une façon évasive aux instantes prières de M. de Froimantel, il serait de très mauvais goût de m'appeler ainsi.

— Comment! tu... vous n'avez pas accepté définitivement l'offre de sa main? s'écria le comique épaté.

— Il ne faut jamais se hâter, répondit l'actrice en souriant. Les hommes ont le caractère si mal fait qu'ils ne désirent vivement les choses qu'en raison des difficultés éprouvées pour les obtenir.

— Mâtin! dit Esther, voilà qui est rudement fort! Si je ne m'étais pas jetée à la tête de mon premier, moi.

— Tu n'en serais pas à ton vingtième? répondit méchamment le comique.

Cette grossièreté amena un violent attrapage que la future vicomtesse eut beaucoup de mal à calmer.

Le dimanche suivant, les comédiens, dans une tenue irréprochable, furent présentés cérémonieusement au vicomte. Après avoir visité le chalet, cueilli des fleurs dans le jardin, on se mit à table où, le champagne aidant, la glace ne tarda pas à se rompre. Elle se rompit même si bien, que Rosalba n'était occupée qu'à en recueillir les morceaux.

— Bigre de bigre! quel coco que votre champ! clamait Brisemichie.

— A la fraîche qui veut boire? ajoutait Flavie en tapant sur son verre pour imiter la sonnette du marchand de coco.

— J'en voudrais teter comme celui-là à tous mes repas.

— Reprenez donc des truffes, cher monsieur Brisemichie, dit Rosalba, espérant lui fermer la bouche en l'emplissant.

— Volontiers, bonne amie. C'est mon avoine: ça m'flanque le feu dans le ventre et je galoppe à mort après.

— Drôlement! fit Esther en femme qui sait à quoi s'en tenir. C'est tout au plus si tu n'es pas sur le flanc après deux malheureuses postes.

— Eh bien! viens t'y frotter ce soir!... Je n'te dis qu'à ça.

Le terrain devenait atrocement glissant. Pour parer aux dangers de la situation, Rosalba faisait boire son vicomte afin de le mettre à l'unisson, et il se laissait griser avec une résignation touchante.

Au dessert, Brisemichie le tutoyait haut la main.

— Nous t'aidons joliment à la passer douce, hein; mon petit vicomte?... Oh!... qu'est-ce qui m'donne des coups de pied sous la table comme ça?... Ah! Rosalba, c'est traître.

— Brisemichie, mon ami, un peu moins d'expansion, je vous en supplie!

— De quoi! des faux-cols? — Dis donc, froid... Non! pas froid, jamais froid! Pas vrai, Chaudmentel, que nous sommes ici pour rigoler?

— Oui, oui, balbutiait le vicomte, ri... ri... rigolons.

— Ou y a d'la gêne, n'y a pas plaisir, comme disait si bien c'pauv' Pérez dans la *Dame aux Camélias*... Nom de nom! qui fait chaud ici! Zut! j'ôte mon habit.

Esther, ayant trop mangé, voulut aussi se mettre à son aise; la maîtresse de la maison eut toutes les peines du monde à l'empêcher d'ôter son corset.

— Puisque mes moyens me le permettent! glapissait l'aimable enfant. Quand on est en marbre, on peut... s'risquer. Mon septième, un sculpteur, me répétait toujours... M'a-t-y assez rasée avec sa rangaine, celui-là!

— Qu'est-ce qui t'disait, voyons?

— Que mon marbre était chaste... Pourquoi qu'tu ricanes... quand j'parle de mes formes... morma... mamor... réennes. T'as pas fini, vilain singe?... Tiens! v'là pour t'apprendre à m'respecter!

La coupe, lancée d'une main mal assurée, alla se briser, en le brisant, sur un plat de cent louis.

Alors, la petite fête tourna à l'orgie. M. de Froimantel en aurait vu de drôles, s'il n'eût pas roupillé le nez dans un compotier de fraises!

A bout de forces, indignée, Rosalba fit enlever le vicomte par un laquais et reconduisit impoliment ces messieurs et ces dames en les poussant par les épaules jusqu'à la grille de son manoir, à travers laquelle Brisemichie lui jeta pour adieu, entre deux hoquets, cette phrase empreinte de fatuité:

— Tu n'iras pas qu'on nous avons manqué de tenue, ma p'tite vieille?

Hélas! malgré ce certificat de bonne conduite, la mère du vicomte, instruite par l'indiscrétion d'un valet des incidents sardanapalesques du festin, coupa les vivres à M. son fils et le força à retourner au château de ses pères.

— Par vos manières infectes, dit Rosalba à ses camarades, vous m'avez fait manquer un mariage superbe! On n'y reprendra à vous donner la pâtée, voyous et voyoutes!

— Ah! vicomtesse, répliqua Brisemichie, vous oubliez votre rang suprême!

— On t'en f... ichera d'la distinction à l'œil, cabotin de peu d'étages! Zut, zut et rezut!!!

LOUIS LEROY.

Demande d'Emploi.

On demande un bon coupeur à la maison Pavard. La préférence sera accordée à un rédacteur du *Journal de Liège*.

Théâtre du Pavillon de Flore

Propriété Ruth, rue Surlot.

A L'OCCASION DE LA FÊTE ST-REMADE

Bur. à 6 0/0 h. — Rid à 7 1/2 h.

Dimanche 1^{er} juillet 1883

GRAND CONCERT

ET FÊTE DE NUIT

Organisé par M. A. BOURGAUX

1^{re} Représentation de:

Li Cabaret da Maïanne

Opérette inédite, paroles de M. N. Hoven.

BRILLANT CONCERT

A 10 heures

BAL à GRAND ORCHESTRE

Sous la direction de M. J. MEURICE.

Prix des places:

Places réservées, à l'avance, fr. 1-50; à l'entrée, fr. 2-00. — Places ordinaires, à l'avance, fr. 1-00; à l'entrée, fr. 1-50. — Pour le Bal, 1 fr. d'Entrée.

Liège. — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Etape, 12.

Elle contient des articles politiques, des chroniques, des correspondances particulières de Paris de Bruxelles et des principales villes belges.

Un Numéro
CINQ CENTIMES

LA LIBERTÉ

Gazette Progressiste Quotidienne

PARAISSANT TOUS LES MATINS

En vente chez tous les Marchands de Journaux

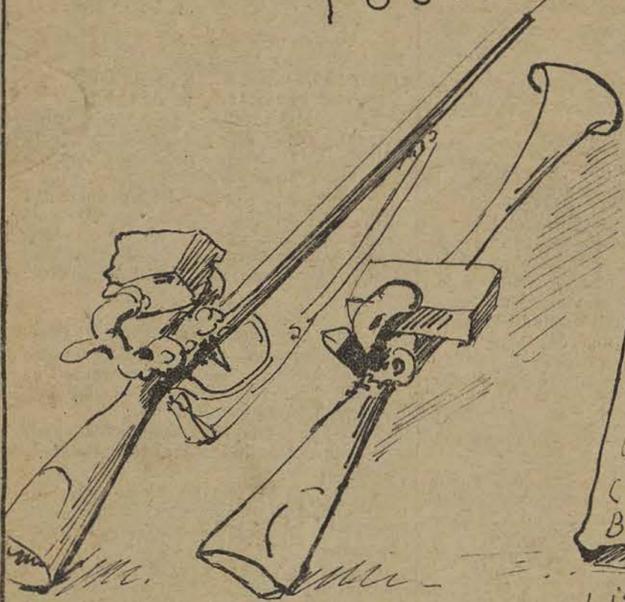
Elle publie aussi de rapides informations de l'étranger et de nombreuses nouvelles locales puisées aux meilleures sources.

Abonnement

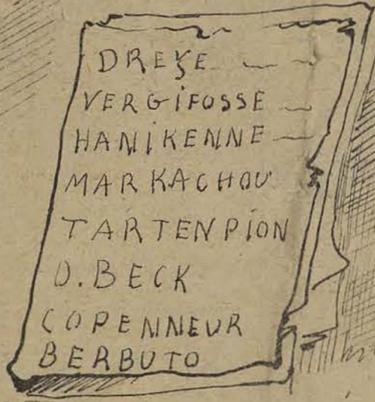
4 Fr. PAR TRIMESTRE

REVUE DE LA SEMAINE

TOUILLES AUX GLOIRES DE ST ANDRÉ.



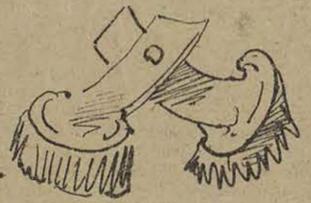
ARMES A FEU DE L'AGE DE LA PIERRE... A PUSIL.



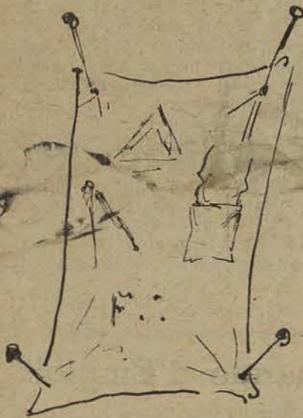
LISTE DU 1^{er} COMITE DE LA SECTION LIEGEOISE DE LA REFORME ELECTORALE (EPOQUE INDETERMINEE)



BUST DE M^{rs} X (DE L'AGE DU RENNE)



EPAULETTES DE FEU LE CAPITAINE DE JAER (EPOQUE DU MAMMOUTH)



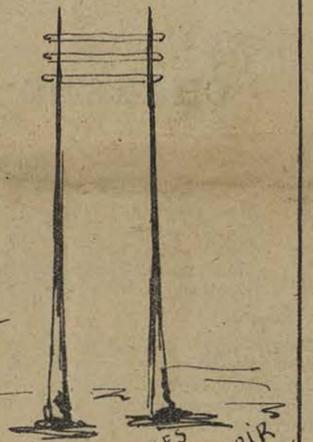
PROFESSION DE FOI MAÇONNIQUE DE M^{rs} ENGLEBERT-COUDERE (EPOQUE DU CAOUTCHOUC)



LA PHOTOGRAPHIE DE L'ASSASSIN DE PIRARD (EPOQUE FEODALE)



SCHAKO DE M^{rs} LE □ (DE L'AGE DE LA PIERRE... PONCE.)



DEUX PERCHES QUI PARAISSENT AVOIR RÂTÉ UNE ADMIRABLE PERSPECTIVE (EPOQUE QUARTENAIRE)



LA SUPPRESSION DES EXEMPTIONS ACCORDEES AUX ECCLESIASTIQUES LES NOUVELLES REGRUES.